



Flash Info

Bezannes - n°319 - avril 2018



GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

- **Qu'est ce que la gestion différenciée ?**
- **Pourquoi la mettre en pratique ?**
- **Et concrètement à Bezannes ?**



QU'EST CE QUE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE ?

La gestion différenciée est un compromis entre la gestion horticole et la gestion écologique des espaces verts. Le recours aux pesticides et l'éradication de la nature spontanée ne sont plus compatibles avec les enjeux de préservation de l'environnement et en particulier avec la qualité de l'eau.

La gestion différenciée consiste à adapter le mode d'entretien des espaces en fonction de leur fréquentation, de leur usage et de leur localisation.

Les fréquences d'intervention, ainsi que les moyens humains et matériels sont adaptés, en essayant de maintenir une gestion la plus douce possible.

Les espaces verts sont ainsi classés en plusieurs catégories :

- **Espace vert soigné et paysager** bénéficiant d'interventions très fréquentes et la taille des arbustes et haies est architecturée (*Espace de Bezannes, cimetière, Grande Rue, Rue de la Gazette, Rue Charles de Gaulle, rue des Pressoirs, abords de l'Eglise, rue du Battoir, les entrées de ville du côté du CREPS*)
- **Espace vert champêtre et harmonieux** dont l'entretien est soigné mais non intensif (*cheminement Alfred Gérard, mail vert, lotissements Jardin Petit, Les Marsillers, la Bergerie, les abords du complexe sportif*)
- **L'espace vert naturel et rustique** où la faune et la flore spontanées sont favorisées (*périphérie de la ville*)

A QUOI SERT LA GESTION DIFFÉRENCIÉE ?

La gestion différenciée permet de favoriser la diversité des êtres vivants et des milieux naturels, appelée biodiversité.

Les espaces verts, comme les espaces naturels, servent aussi de lieux de vie pour les espèces animales et végétales sauvages de plus en plus menacées par la destruction ou la fragmentation de leurs milieux naturels.

La suppression des pesticides améliore la qualité de l'eau et de l'air.

En intervenant moins sur des espaces laissés naturels, la gestion différenciée permet de libérer du temps aux agents communaux pour mettre en œuvre, sur des petites surfaces, des techniques douces qui demandent parfois plus de temps, comme le désherbage manuel ou mécanique.



Un oiseau sur huit, un mammifère sur quatre et un amphibien sur trois est aujourd'hui menacé d'extinction.

Bezannes est engagée dans la gestion différenciée de ses espaces verts pour préserver la nature et la biodiversité, protéger la ressource en eau et pour que votre environnement ne soit plus pollué par les produits liés à l'entretien de ces espaces

NATURE SAUVAGE EN VILLE

Côté paysage, la gestion différenciée permet de diversifier le type d'espaces verts qui s'offrent à vous et de retrouver des espaces de nature sauvage en ville. Elle augmente la biodiversité, c'est-à-dire la diversité des espèces animales et végétales et la diversité des milieux accueillant ces espèces.

Schéma d'une ville appliquant la gestion différenciée



Exemples de panneaux qui seront prochainement installés



ET CONCRÈTEMENT À BEZANNES ?

	Espace vert soigné et paysager	Espace vert champêtre et harmonieux	Espace vert naturel et rustique
Entretien des pelouses	<ul style="list-style-type: none"> • Ramassage des feuilles mortes • 12 tontes par an (entre début avril et fin octobre) à une hauteur comprise entre 6 et 10 cm • Ramassage des déchets verts • Découpage des bordures 2 fois par an • Pieds des arbres dés herbés au rotofil • Balayage / soufflage des allées lors des tontes 	<ul style="list-style-type: none"> • 7 à 8 tontes par an (entre début avril et fin octobre) à une hauteur comprise entre 8 et 12 cm • Restes de tontes mulchés sur place • Des îlots peuvent être maintenus en fauche au sein des pelouses tondues régulièrement <p>Environ 22 730 m²</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquences aléatoires (en fonction des besoins) • Résidus de tontes laissés sur place <p>Environ 1 560 m²</p>
Taille des massifs d'arbustes et des haies	Taille architecturée	Taille en port libre et plus douce	Pas de massifs dans l'espace naturel
	Les déchets de tailles seront broyés sur place et installés en paillage au pied des haies		

Le cimetière, terrain de tennis et le terrain de foot ne sont pas concernés par la gestion différenciée.



BEZANNES

MAIRIE DE BEZANNES

1, rue source de Muire 51430 BEZANNES
courriel : mairie@bezannes.fr

Tél : 03 26 36 56 57
www.bezannes.fr

Fax : 03 26 36 54 13